

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE GESTION ARÉNA VILLE DE LA PRAIRIE
LE JEUDI 3 OCTOBRE 2019
À LA SALLE DE CONFÉRENCE #1
DU 250, RUE DU VICE-ROI**

1. PRÉSENCES

Étaient présents : Manuel Tavares, président
Pierre Vocino, vice-président
Steve Ponton, secrétaire
Luc Léveillé, trésorier
Anthony Gauthier, représentant CPA La Prairie
Stéphane Guérin, représentant JDLM
Normand Chassé, représentant AHM La Prairie

Était absent : Paule Fontaine, conseillère, ville de La Prairie
Martin Lavoie, directeur service des Loisirs, ville de La Prairie

Participaient aussi : Sébastien Croussette
Isabelle Rouleau

IL Y A QUORUM

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les présences sont prises. Monsieur Manuel Tavares préside la réunion et monsieur Steve Ponton agit comme secrétaire. Monsieur Tavares souhaite la bienvenue à tous. Il est 18h35.

2019-10-031

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Steve Ponton
APPUYÉ PAR monsieur Pierre Vocino
Et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté

ADOPTÉE

2019-10-032

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 SEPTEMBRE 2019

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Anthony Gauthier
APPUYÉ PAR monsieur Steve Ponton
Et résolu unanimement :

MT ___ SP ___

QUE le procès-verbal soit adopté

ADOPTÉ

5. GESTION DE L'ARÉNA

5.1. Bilan financier :

Présentation des résultats de GAVLAP pour les mois de janvier à août 2019 par madame Lynda Howson.

2019-10-033

Résolution contrat comptable

ATTENDU QUE : GAVLAP a besoin d'assistance comptable

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Chassé

APPUYÉ PAR monsieur Anthony Gauthier

Et résolu unanimement :

D'APPROUVER l'utilisation des services comptables de madame Lynda Howson pour l'année 2019 :

- Ses services seront retenus pour 28h/mois au tarif horaire de 35\$.

ADOPTÉE

2019-10-034

5.2. Résolution embauches :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Manuel Tavares

APPUYÉ PAR monsieur Steve Ponton

Et résolu unanimement :

D'APPROUVER l'embauche des employés suivants :

- JAROD PITA à titre d'opérateur, en date du 2 août 2019
- ANTOINE COMPTOIS à titre d'aide-opérateur, en date du 6 août 2019
- DYLAN OTIS à titre de stagiaire, en date du 3 octobre 2019

ADOPTÉE

2019-10-035

5.3. Politique de harcèlement :

ATTENDU QUE : GAVLAP a l'obligation de protéger ses employés

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Chassé

MT ___ SP ___

APPUYÉ PAR monsieur Anthony Gauthier
Et résolu unanimement :

D'ADOPTER la politique de harcèlement telle que présentée au conseil et
DE PROMOUVOIR sa mise sur pied auprès de employés de GAVLAP

ADOPTÉE

5.4. Live Barn

Suite à la résolution (2019-09-028 procès-verbal sept 2019) permettant à Live Barn de s'implanter à l'aréna, ceux-ci sont venus vérifier les installations et la mise en place de leur équipement sera une tâche relativement facile.

2019-10-036

5.5. Calendrier des réunions 2019-2020

7 novembre 2019	4 juin 2020
5 décembre 2019	Juillet – août 2020 : relâche
9 janvier 2020	3 septembre 2020
6 février 2020	1 octobre 2020
5 mars 2020	5 novembre 2020
2 avril 2020 (réunion ordinaire et AGA)	3 décembre 2020
7 mai 2020	

5.6. Comité des ressources humaines

La mise en place d'un comité RH sera déterminé à la prochaine séance. Ce comité assistera GAVLAP dans l'élaboration du manuel de l'employé et de toutes les décisions impliquant les employés.

6. CPA LA PRAIRIE

- Demande par M. Gauthier que les employés fassent la glace avant la 1ere activité de la journée.
- Les bénévoles ont remarqué que le taux d'humidité est anormalement élevé dans le dépôt du CPA.
- Les commentaires sont positifs par rapport à la température ambiante de l'aréna.
- Les opérateurs doivent continuer d'utiliser les affiches à mettre sur les portes des vestiaires pour identifier les groupes.

7. AHM LA PRAIRIE

Saison débutée, les salles d'évaluation sont utilisées et sont très appréciées.

8. JDLM

Aucun commentaire de M. Guérin.
Le 2^e groupe de JDLM a maintenant accès à un dépôt.

9. SUJETS DIVERS

9.1. Salle d'allaitement

M. Vocino fait la demande que la salle d'allaitement soit aménagée.

9.2. Les états financiers doivent être acheminés à la ville.

9.3. ICETECH

Sébastien Croussette fait part au conseil que la compagnie Icetech aurait cessé de produire des surfaceuses, mais continue de faire le service d'entretien de ses machines.

9.4. Anthony Gauthier a expliqué au conseil que le CPA allait sûrement faire l'achat de « coroplast » noirs pour bloquer les fenêtres qui donnent de la lumière dans la section glace. Les rideaux n'ont pas été une bonne option pour eux, lors du gala en avril 2019. M. Gauthier demande si GAVLAP aimerait partager les coûts.

9.5. Prochaine assemblée :

La prochaine assemblée aura lieu le 7 novembre 2019.

10. HUIS-CLOS

Le huis-clos n'a pas été nécessaire

2019-10-037

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Vocino
APPUYÉ DE monsieur Normand Chassé
Et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée à 20 h 15 ;

ADOPTÉE

Manuel Tavares, président

Steve Ponton, secrétaire